

Comment se passe le vote?

Rendez-vous à votre bureau de

vote le



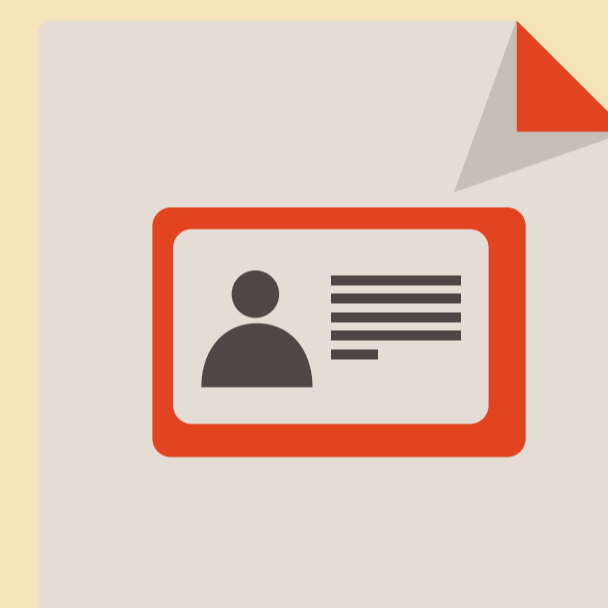
1 er octobre
2018, jour des
élections!

* ou encore plus tôt, aux dates
choisies pour le vote par
anticipation.

2



Une fois au bureau de
vote de votre
circonscription,
présentez une **carte
d'identité**



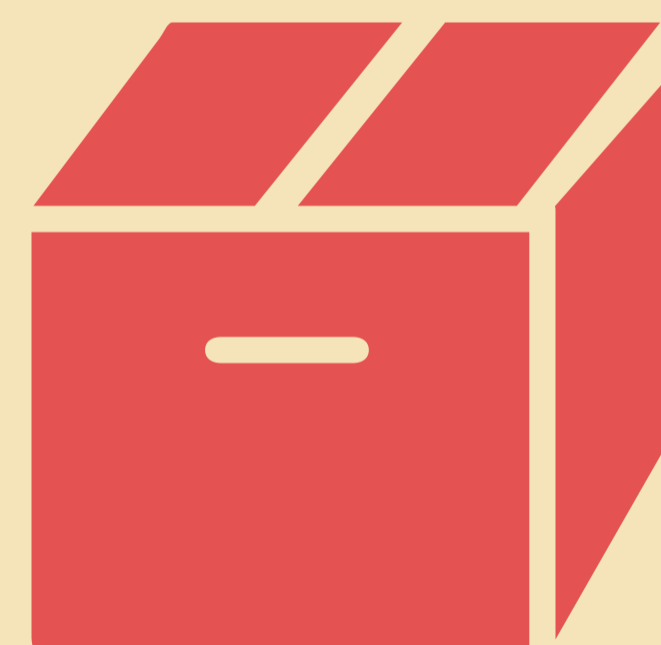
Une personne vous
dirigera ensuite vers un
isoloir. Vous pourrez y
voter (en cochant une
seule case) pour le/la
candidat.e de votre choix



3

* sentez-vous à l'aise de faire un
crochet, un X, ou même de noircir la
case au complet! toutes les manières
sont bonnes!

4



vous pourrez ensuite
plier votre bulletin de
vote et le déposer dans
l'urne.

VOILÀ!